Anne-Claire DABOUST
METANOIA COACHINGS

Bilan de Compétences - Formule Changement

20 heures d'Entretiens en Face à Face

2400 €

Les Enjeux du Bilan de Compétences

S'autoriser à envisager et à explorer les chemins des possibles

Oser prendre un temps de travail accompagné pour réaliser un diagnostic de son parcours professionnel

Se tenir prêt à révéler votre potentiel afin de rendre possible un réel épanouissement personnel et professionnel

Choisir son chemin vers votre nouvel élan professionnel

Les Objectifs du Bilan de Compétences

Mieux se connaître : identifier et analyser vos compétences, vos talents, vos motivations, vos aptitudes personnelles et professionnelles.

Clarifier vos besoins, vos valeurs, vos limites et vos aspirations pour déterminer le sens et la finalité de vos choix professionnels.

Ouvrir le champ des possibles à d'autres alternatives professionnelles

Converger vers un projet professionnel aligné avec qui vous êtes.

Utiliser l'ensemble de ses atouts pour s'orienter vers un métier porteur d'épanouissement personnel et professionnel

Les Etapes Fondamentales du Bilan de Compétences

1- La phase préliminaire

C'est l'étape d'analyse de votre demande et de vos besoins. Cette phase permet de déterminer le format d'accompagnement le mieux adapté à votre situation et vos besoins et de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2 – La phase d'investigation

Durant cette étape du bilan, je vous accompagne à mieux vous connaître, à analyser vos motivations et vos centres d'intérêts professionnels et personnels. C'est également lors de cette étape que seront identifiées vos compétences, leur transférabilité, vos aptitudes professionnelles et personnelles. Cette étape vous aide à élaborer de nouvelles pistes professionnelles, identifier et vérifier leur pertinence et leur faisabilité sur le marché ciblé.

3- Phase de conclusion

Elle clôture votre accompagnement. Cette étape vous permet de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation. A cette occasion, je recense les conditions et moyens favorisant la réalisation du projet professionnel que vous avez validé. Un plan d'action est élaboré conjointement intégrant les étapes envisagées pour sa mise en œuvre en y intégrant si nécessaire une phase de formation. Ce document de synthèse co-construit vous est remis à l'occasion de cet entretien de bilan.

LE PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

1- Analyse du besoin et des attentes : 2 heures d'entretien en face à face

Echange qui permet au consultant d'analyser vos besoins et vos attentes. Il permet de déterminer le format d'accompagnement qui vous correspondra le mieux.

2- « J'analyse mon parcours personnel » : 2 heures d'entretien en face à face

Dans cette étape, vous allez travailler sur votre parcours, vos choix de vie et vos motivations.
C'est un moment pour identifier vos croyances et également vos ressources.

3. « J'analyse mon parcours professionnel » : 4 heures d'entretien en face à face

Ici, vous allez identifier vos compétences, vos valeurs, vos besoins, vos leviers de motivation et l'environnement professionnel propice à votre épanouissement.

4. « Elaboration de mon projet » : 5 heures d'entretien en face à face

Cette étape permet d'ouvrir le champ des possibles à des alternatives inspirantes. Vous allez investiguer ces pistes et valider le choix de votre projet professionnel en cohérence avec votre personnalité. Elle sera clé pour réaliser vos points forts et ceux à renforcer.

5- « Je valide mon projet » : 5 heures d'entretien en face à face

A ce stade du bilan, vous avez une idée claire de votre projet ou des alternatives professionnelle qui s'offrent à vous. Nous travaillerons ensemble à la construction de votre plan d'actions pour atteindre votre objectif.

6- « Ma synthèse » : 2 heures d'entretien en face à face

C'est le moment du bilan qui permet de s'assurer de votre motivation vers le changement et des étapes à réaliser pour atteindre votre objectif.

MÉTHODOLOGIE MOBILISÉE

Au cours d'entretiens individuel, je vous accompagne en tenant compte de **vos objectifs et attentes,** de **vos besoins** et de votre **autonomie dans votre travail**.

Pour cela, je mets à votre disposition mes compétences et mes connaissances du marché du travail local ainsi que tous les outils adaptés à votre situation :

- ✓ Se questionner pour mieux se connaître : egogramme, mini scenario, test psychométrique, 7 piliers de vie, IKIGAI, 360°…
- ✓ Explorer les métiers et le marché local : fiches métiers, enquêtes terrain, outil Explorama, entretiens conseil, Baromètre de l'Emploi …
- ✓ Travailler des outils adaptés et élaborer votre stratégie : cartographie des compétences, rédaction du CV et lettres de motivation, visibilité sur les réseaux sociaux professionnels, simulation d'entretiens, synthèse écrite du bilan avec un plan d'action personnalisé.

Je reprends contact avec vous 6 mois après la fin du bilan pour faire le point sur votre situation, votre projet, et votre insertion si reprise d'emploi

A qui s'adresse la formule CHANGEMENT ?

Vous êtes en grand questionnement sur votre situation professionnelle. Vous avez besoin d'un accompagnement renforcé pour vous aider à identifier des pistes d'emploi ou de formation réalistes et réalisables sur le marché de l'emploi

1 entretien d'analyse de besoin (gratuit) puis **20 heures d'entretiens en face à face**

TARIF : 2400 € TTC

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET RÉSULTATS ATTENDUS DU BILAN DE COMPÉTENCES FORMULE CHANGEMENT

Un auto-positionnement est réalisé par le bénéficiaire dès le 1er entretien pour identifier l'état d'avancement de son projet professionnel.

Analyse de vos points forts et axes de développement : cartographie de vos compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et leur transférabilité dans d'autres métiers, analyse des expériences professionnelles et de votre cursus de formation

Analyse de vos sources de motivations et intérêts professionnels : vous identifiez ce qui vous motive dans votre travail, les aspects les plus satisfaisants pour en tenir compte dans vos futurs choix de carrière.

Prise en compte du marché ciblé : analyse des tendances, identifier les opportunités d'emploi et connaissance des qualifications requises pour y accéder

Construire de votre plan d'action et des différentes étapes et échéance pour mettre en œuvre votre projet.

Vous préparer : mise à jour du CV et lettre de motivation, simulation d'entretiens d'embauche, travail sur votre réseau professionnel et sur la visibilité sur les réseaux sociaux …

En Confiance : prise de conscience de votre potentiel, de vos ressources et autonomie dans la mise en œuvre des actions à réaliser

Synthèse et Restitution : une synthèse complète des résultats du bilan de compétences est rédigée, avec une restitution écrite et orale des conclusions. Cette synthèse inclut une analyse des compétences, des aspirations professionnelles, des opportunités identifiées et du plan d'action personnalisé.

MODALITÉ DE RÉALISATION

Ce bilan de compétences est réalisé de préférence en présentiel* en face à face avec moi, dans les locaux de mon cabinet situé au 4 rue Emile Zola 33110 Le Bouscat. Il est accessible en Tram, ligne D, arrêt Hôtel de Ville.
Un planning de rendez-vous est programmé et s'ajuste en fonction de vos besoins et de vos contraintes personnelles ou professionnelles.

* A titre exceptionnel et notamment pour des raisons de santé ou d'organisation, des séances peuvent être réalisées à distance.

LES MODALITÉS D'ACCÈS

Vous souhaitez en savoir plus :
Lors d'une séance découverte gratuite et sans engagement, nous nous rencontrons dans mon cabinet. Lors de cet échange, je vous présente ma méthodologie ainsi que les règles déontologiques de l'accompagnement en bilan de compétences. Cette étape est essentielle pour vous permettre de choisir librement la personne qui va vous accompagner dans le cadre de votre Bilan de compétences.
Contactez-moi par mail, téléphone ou formulaire sur le site. Une réponse est apportée à chaque demande sous les 48 heures et un 1er rendez-vous vous est proposé dans les 15 jours suivants.
Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début du bilan : 3 semaines

Pré requis : aucun pré requis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences

Financement du bilan de compétences : Différentes modalités de financement pour nos formations sont possibles, notamment par le CPF ou le plan de formation de votre employeur. Nous vous aidons activement dans ces démarches.

L'accessibilité personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre engagement pour l'inclusion et l'égalité des chances, notre organisme de formation s'engage à accueillir et à accompagner les personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour adapter nos prestations et nos locaux afin de garantir l'accessibilité et le confort de tous les participants. Pour toute question ou demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter.

CADRE RÈGLEMENTAIRE DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Le bilan permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ou une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il est mis en œuvre par des professionnels qualifiés qui sont tenus de respecter diverses obligations.
Il n'y a pas de pré requis pour réaliser un bilan de compétences. Toutefois, lorsque le bilan de compétences est réalisé au titre du plan de développement des compétences (L 6312-1 du Code du Travail) ou dans le cadre d'un congé de reclassement (L 1233-71 du Code du travail), il doit faire l'objet d'une convention écrite conclue entre l'employeur, le salarié et l'organisme prestataire du bilan de compétences.

En tant que centre de bilan de compétences nous respectons les règles suivantes :
- Respect du secret professionnel, confidentialité de tous les échanges
- Respect de la vie privée
- Pas de communication des résultats à un tiers sauf accord express du bénéficiaire
- Destruction des documents à l'issue du bilan sauf exception prévue par la législation